



**ACADÉMIE
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE I

Rentrée scolaire 2023-2024

Mouvement des maîtres des établissements privés sous contrat d'association avec l'Etat

Calendrier des opérations rentrée 2023

<u>Opérations</u>	<u>Date</u>
- déclaration par les chefs d'établissement des services vacants, des emplois supprimés et des services susceptibles d'être vacants au 01.09.2023	15 avril 2023 au plus tard
- communication de la liste des maîtres en perte d'heures ou de contrat	15 avril 2023 au plus tard
- publication des services vacants ou susceptibles d'être vacants <u>Affichage dans les établissements et sur le site de l'académie de Corse :</u> <u>http://www.ac-corse.fr</u>	05 mai 2023 au plus tard
- dépôt des candidatures auprès des chefs d'établissement qui en accusent réception	22 mai 2023 au plus tard (cachet de la poste faisant foi)
- transmission au rectorat des dossiers des candidats portant avis motivé du chef d'établissement ainsi que la liste des candidats retenus et classés	30 mai 2023 au plus tard
- réunion de la C.C.M.A.	14 juin 2023
- notification des propositions de la commission aux chefs d'établissement	15 juin 2023